
**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
du Collège des consultants en immigration et en citoyenneté
Tenue le jeudi 26 septembre 2024, à 13 h 30, HA
À l'hôtel The Westin Nova Scotian, à Halifax, en Nouvelle-Écosse et sur Zoom**

Conseil d'administration

Stan Belevici, CRIC-CISR (président du CA)
John Burke, CRIC (vice-président du CA)*
Marty Baram, CRIC
Normand Beaudry
Tim D'Souza
Richard Dennis, CRIC
Jennifer Henry
Ben Rempel
Jyoti Singh

Observateur ministériel

Peter Christensen, directeur adjoint, Admissibilité,
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

*(par téléconférence)

Direction

John Murray, président et chef de la direction
Russ Harrington, chef des opérations
Jessica Freeman, directrice, Communications et
relations avec les parties prenantes
Laura Halbert, directrice, Conduite professionnelle
Chris Langlois, directeur associé, initiatives
stratégiques*
Cathy Pappas, directrice, Inscriptions
Beata Pawlowska, directrice, Normes
professionnelles, recherche, éducation et politiques
Joyce Chow Ng, contrôleur*
Fiona Damani, contrôleur adjointe*
Victoria Rumble, secrétaire générale

Nithiya Paheerathan, coordonnatrice, administration
du CA et secrétaire de séance

1. MOT DE BIENVENUE ET OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

Quorum

Le président du conseil d'administration (CA) déclare qu'il y a quorum et que la réunion est dûment constituée pour la conduite des affaires à 13 h 30, HA.

a) Reconnaissance territoriale

Le président du CA reconnaît que les terres sur lesquelles ils sont rassemblés font partie des territoires traditionnels de nombreuses nations, couverts par 70 traités et autres accords. Il exprime sa gratitude envers ceux et celles qui ont pris soin de ces territoires au fil du temps.

b) Présentations

Le président du CA souhaite la bienvenue à tous les membres et invités et présente les participants à la réunion.

Avec le consentement des participants à la réunion, Nithiya Paheerathan agit comme secrétaire de séance.

c) Déclaration de conflit d'intérêts/confidentialité

Le président demande de déclarer tout conflit d'intérêts concernant les points à l'ordre du jour. Aucun n'est déclaré. Il déclare que la réunion abordera la discussion sur les renseignements confidentiels. En participant, les membres acceptent de garder tous les renseignements partagés

strictement confidentiels et de ne les divulguer à personne en dehors du Comité sans autorisation explicite.

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président du CA fait référence à l'ordre du jour qui a été distribué avant la réunion. Le président du CA demande à ce qu'une motion approuve l'ordre du jour de la réunion.

Motion présentée par John Burke et appuyée par Richard Dennis :

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion soit par la présente approuvé tel qu'il est présenté.

RÉSOLUTION ADOPTÉE

3. APPROBATION DES RÉOLUTIONS EN BLOC

Le président du CA fait référence aux résolutions en bloc qui ont été distribuées avant la réunion. Les administrateurs demandent que les points suivants soient déplacés de l'ordre du jour des résolutions en bloc à l'ordre du jour principal aux fins de discussion :

- Procès-verbal de la réunion du CA du 20 juin 2024
- Rapport de l'agente d'examen des plaintes indépendante pour le 4^e trimestre – Juin 2024
- Politique sur la rémunération des membres du conseil d'administration et des comités

Le président du CA demande à ce qu'une motion approuve les cinq derniers points qui y sont présentés.

Motion présentée par Marty Baram et appuyée par Ben Rempel :

IL EST RÉSOLU QUE les cinq points contenus dans les résolutions en bloc, tels qu'ils sont présentés, soient par la présente approuvés :

1. Rapport du Comité de la gouvernance et des mises en candidature
2. Rapport du Comité des finances et de la vérification
3. Rapport du Comité d'examen et d'évaluation du rendement du président et chef de la direction
4. Rapport sur le Symposium de recherche 2024
5. Politique sur les dépenses des membres du conseil d'administration et des comités révisée

RÉSOLUTION ADOPTÉE

4. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CA

Le président du CA commence la réunion en présentant un rapport sur les récents développements et les points de l'ordre du jour à venir. Il souligne les progrès et les réalisations du Collège, les défis à relever et son engagement envers l'excellence.

Le président du CA fait état des progrès considérables réalisés par le Collège pour accroître l'efficacité de son processus de règlement des plaintes, soulignant l'engagement du Collège en matière de responsabilité, de normes professionnelles et de son rôle d'organisme de réglementation empathique. Il déclare que des

progrès ont été réalisés dans le cadre d'initiatives stratégiques, notamment dans la mise à jour des Règlements administratifs du Collège. Il mentionne qu'une séance de formation présentée par Scott Baldwin a permis de mieux comprendre les pratiques exemplaires, soutenant ainsi l'apprentissage et le développement continus des membres du CA. Il souligne que l'organisme a accueilli avec succès un symposium qui a attiré des participants internationaux et favorisé les discussions sur les tendances migratoires et les pratiques exemplaires en matière de réglementation.

Le président du CA insiste sur la nécessité de fournir davantage d'encadrement aux professionnels sur la façon de relever les nouveaux défis techniques, en particulier sur ceux posés par l'utilisation croissante de l'intelligence artificielle (IA) dans ce secteur, et que l'organisme reconnaît l'importance d'une réglementation empathique. Il indique que l'utilisation non réglementée de l'IA par les consultants présente des risques en ce qui concerne l'exactitude et l'utilisation éthique de la technologie, ce qui nécessite l'élaboration d'une stratégie responsable.

Il rappelle que l'organisme s'engage à maintenir des normes professionnelles élevées, notamment en révisant régulièrement ses politiques, en améliorant la communication avec les titulaires de permis et en veillant à ce que les consultants exercent leurs activités de manière éthique et compétente. En conclusion, il mentionne que les efforts en cours visent à préserver l'intégrité de la profession et à contribuer de manière favorable au système canadien d'immigration.

5. NOUVELLES SUR LES INITIATIVES DU PLAN STRATÉGIQUE

Le président du CA invite John Murray, président et chef de la direction, à faire rapport sur ce point.

John Murray consulte les documents distribués avant la réunion et présente les progrès réalisés dans le cadre des initiatives du Plan stratégique pour le trimestre précédent ayant pris fin le 30 juin 2024. Il indique que le Collège prévoit continuer à étoffer son Programme de gestion de la qualité, d'explorer des modes d'évaluation des risques de pointe et de renforcer la collaboration avec les organismes de réglementation internationaux. Il précise que le développement continu des capacités de recherche soutient les initiatives d'élaboration des politiques à mesure que de nouveaux Règlements administratifs sont élaborés.

Les administrateurs posent des questions et font des suggestions sur le contenu présenté. Les administrateurs proposent plusieurs modifications à la mise en forme du rapport imprimé. Dans l'ensemble, ils se montrent satisfaits des progrès accomplis à ce jour. Après la discussion, les administrateurs proposent une motion.

ATTENDU QUE le Collège a fait preuve d'un engagement ferme à protéger l'intérêt public en luttant activement contre les praticiens non autorisés (PNA);

IL EST RÉSOLU QUE le CA souhaite reconnaître et saluer le travail remarquable du Collège sur cet aspect crucial.

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Le président du CA remercie John Murray de son compte rendu.

6. NOUVELLES SUR LES RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS DU COLLÈGE ET SUR LE RÈGLEMENT D'APPLICATION DE LA LOI SUR LE COLLÈGE

Le président du CA demande à Ben Rempel, président du Comité de la gouvernance et des mises en candidature (CGMC), de faire rapport sur ce point.

Ben Rempel fait le point sur les Règlements administratifs et le Règlement d'application dont la publication préalable est prévue le 1^{er} novembre 2024. Il annonce que le CGMC tiendra plusieurs réunions avant la réunion du CA de décembre 2024 pour continuer à rédiger et à peaufiner l'ébauche des Règlements administratifs.

Le président du CA remercie Ben Rempel de son compte rendu.

NOUVELLES SUR LE RÈGLEMENT D'APPLICATION DE LA LOI SUR LE COLLÈGE

Le président du CA invite John Murray, président et chef de la direction, à faire rapport sur ce point.

John Murray déclare qu'une trousse complète comprenant l'ébauche des Règlements administratifs sera présentée lors de la réunion du CA du 5 décembre 2024 en vue d'un examen préliminaire. Il indique que l'ébauche des Règlements administratifs proposée a été soumise au CGMC pour examen et commentaires. Il rappelle que les ébauches approuvées seront transmises au ministère de la Justice pour examen et approbation finale une fois achevées.

John Murray annonce que la direction se prépare à organiser des webinaires pour les titulaires de permis et les parties prenantes sur les règlements après la publication préalable.

Le président du CA remercie Ben Rempel et John Murray de leurs comptes rendus.

7. APPROBATION DES RENSEIGNEMENTS SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le président du CA demande à Ben Rempel, président du CGMC, de faire rapport sur ce point. Ben Rempel fait référence aux documents distribués avant la réunion. Il informe les membres que l'assemblée générale annuelle (AGA) se tiendra à l'hôtel Sheraton Laval, à Laval, au Québec, le 5 décembre 2024. Le président propose de fixer la date de référence au 4 novembre 2024 pour déterminer quels titulaires de permis ont droit de recevoir l'avis de convocation et de voter à l'AGA.

Motion présentée par Ben Rempel et appuyée par Normand Beaudry :

IL EST RÉSOLU QUE la date de référence pour l'AGA 2024 soit par la présente fixée au 4 novembre 2024.

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Le président du CA remercie Ben Rempel de son compte rendu.

8. APPROBATION D'UNE POLITIQUE EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE DU COLLÈGE – ÉBAUCHE DE LA POLITIQUE DE FORMATION POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président du CA demande à Ben Rempel, président du CGMC, de faire rapport sur ce point. Ben Rempel fait référence aux documents distribués avant la réunion. Il indique que lors de la réunion du CA du 20 juin 2024, les administrateurs ont discuté de l'élaboration d'une politique de formation pour le CA. Il déclare que le CGMC a examiné une ébauche de politique axée sur trois sujets, à savoir la gouvernance, l'écosystème canadien d'immigration et la réglementation. Il indique que les futures ébauches de politique pourraient inclure une section plus étoffée sur le développement de chaque administrateur.

Les administrateurs entament une discussion en proposant des suggestions pour en améliorer l'efficacité. Les administrateurs suggèrent d'adapter le plan de formation en fonction des niveaux de formation nécessaires à une participation efficace aux comités, conformément aux besoins de formation liés à leurs rôles et responsabilités précises au sein des comités.

Il y est souligné que chaque administrateur devrait assumer la responsabilité de sa propre formation continue afin de demeurer au fait des dernières connaissances et aptitudes nécessaires à l'exercice de ses fonctions. Les administrateurs proposent de définir les possibilités de développement en fonction d'une grille de compétences actualisée. Cette grille de compétences permettrait d'évaluer les aptitudes et les compétences actuelles des membres du CA et de cerner les lacunes qui doivent être comblées au moyen de programmes de formation ciblés.

Après délibération, le président du CA demande à ce qu'une motion approuve la politique.

Motion présentée par Ben Rempel et appuyée par Jyoti Singh :

IL EST RÉSOLU QUE l'ébauche de la Politique de formation pour le conseil d'administration, sous la forme présentée, soit par la présente approuvée avec effet immédiat.

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Le président du CA remercie Ben Rempel de son compte rendu.

9. ÉVALUATIONS DU RENDEMENT ANNUELLES

Le président du CA demande à Ben Rempel, président du CGMC, de faire rapport sur ce point. Ben Rempel fait référence aux documents distribués avant la réunion. Il indique que le CGMC a examiné les ébauches des auto-évaluations du rendement annuelles qui seront distribuées à tous les administrateurs pour qu'ils les remplissent. Les administrateurs prennent note des ébauches des sondages étoffés et conviennent que le fait d'avoir une version des sondages plus longue que celle des années précédentes permettrait de tirer des renseignements sur le rendement du CA d'une plus grande utilité et exhaustivité.

Le président du CA remercie Ben Rempel de son compte rendu.

10. EXAMEN DES RÉSULTATS FINANCIERS NON AUDITÉS POUR L'EXERCICE FINANCIER AYANT PRIS FIN LE 30 JUIN 2024

Le président du CA demande à Tim D'Souza, président du Comité des finances et de la vérification (CFV), de faire rapport sur ce point.

Tim D'Souza fait référence aux documents qui ont été distribués avant la réunion et présente les états financiers non audités pour l'exercice financier ayant pris fin en juin 2024. Les administrateurs posent des questions sur les états financiers et s'enquière des raisons du dépassement des coûts du système de gestion de l'entreprise. La direction indique que des modifications obligatoires du système ont entraîné des coûts supplémentaires.

Le président du CA remercie Tim D'Souza de son compte rendu.

11. APPROBATION DE LA POLITIQUE RELATIVE AUX SIGNATAIRES AUTORISÉS

Le président du CA invite Tim D'Souza, président du CFV, à faire rapport sur ce point. Tim D'Souza fait référence aux documents distribués avant la réunion. Il indique que la Politique relative aux signataires autorisés en vigueur a été approuvée par le CA le 28 septembre 2023. Il recommande que la liste des signataires autorisés soit modifiée dans le but d'y inclure le nom de Chris Langlois, directeur associé, initiatives stratégiques, en tant que signataire autorisé du Collège. Tim D'Souza indique que le CFV a examiné la politique lors de sa réunion et qu'il est d'accord avec la modification proposée.

Les administrateurs s'interrogent sur les risques liés à l'octroi d'un pouvoir de signature aussi important pour un nouveau poste, ce à quoi la direction répond qu'il est nécessaire de disposer d'un pouvoir de signature de ce niveau pour permettre une signature rapide en l'absence d'autres signataires autorisés. Il indique que le risque est atténué par l'exigence de deux signatures.

Motion présentée par Tim D'Souza et appuyée par Richard Dennis :

IL EST RÉSOLU QUE la Politique relative aux signataires autorisés modifiée, sous la forme présentée, soit par la présente approuvée avec effet immédiat.

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Le président du CA remercie Tim D'Souza de son compte rendu.

12. APPROBATION DE L'ALLOCATION DES ACTIFS NETS AFFECTÉS

Le président du CA invite Tim D'Souza, président du CFV, à faire rapport sur ce point.

Tim D'Souza fait référence aux documents distribués à la réunion. Il déclare que le Comité approuve la recommandation de la direction concernant l'allocation des actifs nets. Il fait remarquer que cette décision est prise sans bénéficier de données historiques ou de règlements existants relatifs au fonds d'indemnisation. La direction suggère de déterminer une allocation plus précise une fois le fonds d'indemnisation mis en place. Après cette explication, le président du CA demande à ce qu'une motion approuve l'allocation des actifs nets.

Motion présentée par Tim D'Souza et appuyée par Jennifer Henry :

IL EST RÉSOLU QUE l'allocation des actifs nets présentée ci-dessous soit par la présente approuvée avec effet immédiat :

- Renflouement de 3,5 millions de dollars de l'actif net affecté au développement de l'infrastructure de TI
- Établissement de l'actif net affecté aux fonds d'indemnisation à 10 millions de dollars

- Réduction de l'actif net affecté à l'assurance responsabilité civile des administrateurs et dirigeants et à l'immunité contre la responsabilité civile de 4 à 2 millions de dollars
- Aucun renflouement de l'actif net affecté à la transition au Collège

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Le président du CA remercie Tim D'Souza de son compte rendu.

13. QUESTIONS DIVERSES

Les administrateurs posent une question sur l'état d'avancement de l'ébauche du registre des risques. Tim D'Souza répond que le CFV a examiné une ébauche du registre des risques et en a approuvé le format. La direction annonce que l'ébauche finale du registre des risques sera présentée lors de la prochaine réunion du CA.

Le Rapport de l'AEPI est retiré des résolutions en bloc aux fins de discussion. Les administrateurs mentionnent que le nombre de dossiers a été fourni, mais qu'il serait utile de fournir des données historiques pour une mise en perspective. La direction accepte de fournir le rapport demandé par les administrateurs.

Les administrateurs discutent de la politique sur la rémunération qui figure dans les résolutions en bloc. Après discussion, les administrateurs déclarent que la section 1.3 doit être modifiée pour tenir compte du fait que les directeurs ne reçoivent pas de rémunération pour leur déplacement dans le cadre de réunions hybrides. Un administrateur demande des précisions au sujet de la section 1.8c) de la politique sur la rémunération concernant le dépôt de rapports d'activités. La secrétaire générale a confirmé que les administrateurs sont responsables de soumettre toute activité qui n'est pas documentée dans les procès-verbaux. Le président du CA demande à ce qu'une motion approuve la politique sur la rémunération avec les modifications proposées.

Motion présentée par Tim D'Souza et appuyée par Normand Beaudry :

IL EST RÉSOLU QUE la Politique sur la rémunération des membres du conseil d'administration et des comités, tel qu'elle a été modifiée, soit par la présente approuvée avec effet immédiat.

RÉSOLUTION ADOPTÉE

14. PROCHAINE RÉUNION ET AJOURNEMENT

La prochaine réunion du CA se tiendra en personne et sur Zoom le 28 octobre 2024. La prochaine AGA et réunion du CA se tiendront en personne et sur Zoom le 5 décembre 2024 à Laval, au Québec.

RÉUNION FERMÉE AU PUBLIC (SÉANCE À HUIS CLOS)

MOTIONS À HUIS CLOS

Motion présentée par Ben Rempel et appuyée par Jennifer Henry :

IL EST RÉSOLU QUE la réunion du CA se poursuive à huis clos.

RÉSOLUTION ADOPTÉE

15. SÉANCE À HUIS CLOS – LITIGES EN COURS

Le président du CA invite John Murray à présenter une mise à jour concernant les litiges en cours et ce dernier répond aux questions posées par les administrateurs.

Le président du CA remercie John Murray de son compte rendu.

MOTIONS À HUIS CLOS

Sur une motion dûment présentée, appuyée et adoptée,

IL EST RÉSOLU QUE :

- 1) la séance à huis clos prenne fin;
- 2) que la réunion redevienne séance publique.

RÉSOLUTION ADOPTÉE

16. AJOURNEMENT

Sur une motion dûment présentée, appuyée et adoptée,

IL EST RÉSOLU QUE la réunion soit par la présente ajournée à 16 h 55, HA.

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Stan Belevici, CRIC-CISR
Président du CA

Nithiya Paheerathan
Secrétaire de séance

Sommaire des résolutions et mesures discutées

Liste des résolutions

Résolution	Point à l'ordre du jour	Sujet	Motion
1	Ordre du jour	IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion soit par la présente approuvé tel qu'il est présenté.	1
2	Résolutions en bloc	IL EST RÉSOLU QUE les cinq points contenus dans les résolutions en bloc, tels qu'ils sont présentés, soient par la présente approuvés : 1. Rapport du Comité de la gouvernance et des mises en candidature 2. Rapport du Comité des finances et de la vérification 3. Rapport du Comité d'examen et d'évaluation du rendement du président et chef de la direction 4. Rapport sur le Symposium de recherche 2024 5. Politique sur les dépenses des membres du conseil d'administration et des comités révisée	2
	Nouvelles sur les initiatives du Plan stratégique	IL EST RÉSOLU QUE le CA félicite officiellement le Collège pour les efforts remarquables déployés dans la lutte contre les PNA.	3
7	Approbation des renseignements pour l'AGA	IL EST RÉSOLU QUE la date de référence pour l'AGA 2024 soit par la présente fixée au 4 novembre 2024. Comité du Collège avec effet immédiat.	4
8	Approbation de la Politique en matière de gouvernance du Collège	IL EST RÉSOLU QUE l'ébauche de la Politique de formation pour le conseil d'administration, sous la forme présentée, soit par la présente approuvée avec effet immédiat.	5
11	Approbation de la Politique relative aux signataires autorisés	IL EST RÉSOLU QUE la Politique relative aux signataires autorisés modifiée, sous la forme présentée, soit par la présente approuvée avec effet immédiat.	6
12	Approbation de l'allocation des actifs nets affectés	IL EST RÉSOLU QUE l'allocation des actifs nets présentée ci-dessous soit par la présente approuvée avec effet immédiat : <ul style="list-style-type: none"> Renflouement de 3,5 millions de dollars de l'actif net affecté au développement de l'infrastructure de TI 	7

Résolution	Point à l'ordre du jour	Sujet	Motion
		<ul style="list-style-type: none"> Établissement de l'actif net affecté aux fonds d'indemnisation à 10 millions de dollars Réduction de l'actif net affecté à l'assurance responsabilité civile des administrateurs et dirigeants et à l'immunité contre la responsabilité civile de 4 à 2 millions de dollars Aucun renflouement de l'actif net affecté à la transition au Collège 	
	Approbation de la Politique sur la rémunération des membres du conseil d'administration et des comités révisée	IL EST RÉSOLU QUE la Politique sur la rémunération des membres du conseil d'administration et des comités révisée, tel qu'elle a été modifiée, soit par la présente approuvée avec effet immédiat.	8
14	Réunion du CA se poursuit à huis clos	IL EST RÉSOLU QUE la réunion du CA se poursuive à huis clos.	9
15	La séance à huis clos prend fin et la réunion du CA se poursuit en séance publique	IL EST RÉSOLU QUE 1. la séance à huis clos prenne fin, et 2. que la réunion redevienne séance publique.	10
16	Ajournement	IL EST RÉSOLU QUE la réunion soit par la présente ajournée à 16 h 55, HA.	11